

met, un peu au-dessus des basses eaux, une espèce de grille en bois pour servir de fond. On peut la faire, si l'on veut, en forme de râtelier, et la consolider au moyen des piquets qui l'entourent. C'est sur cette grille que l'on dépose les petites bottes légèrement liées, et disposées par couches de deux ou trois pieds, ou même davantage, suivant le niveau de l'eau que l'on a. On place horizontalement des perches transversales à environ six pouces au-dessus de la masse du lin; il est facile de les fixer solidement par le moyen des piquets enfoncés dans le routoir. Ces perches transversales servent à maintenir le lin au milieu des eaux entre deux grillages, sans qu'il soit nécessaire de le charger d'aucun poids.

Par ce procédé, le lin est toujours éloigné des terres, et on a l'avantage de le rouir très-également et au degré convenable, en lui conservant sa force, sa blancheur et sa souplesse naturelle. Le grillage du fond procure la facilité de faire sortir de suite toutes les eaux colorées, par le moyen d'une vanne ou pelle de décharge, placée dans la digue au niveau du fond du routoir. On en introduit de nouvelles par une autre pelle ou vanne placée au haut du routoir.

D'après ce que l'on vient de dire, il est aisé de voir—1^o Que c'est toujours au haut et non pas au bas de la chute, que l'on doit creuser le routoir; et qu'il faut le décharger par un fossé ou canal pratiqué dans la pente du terrain qui forme cette chute, d'où il suit que ce fossé ou canal doit être d'autant plus long que la pente du terrain est plus douce.—2^o Qu'il ne faut point placer le routoir dans le cours d'eau même, mais à une petite distance; on conduit alors, comme on le veut, les eaux dans le routoir par le moyen d'une dalle ou d'une saignée où l'on a pratiqué une vanne ou pelle.

Tout étant disposé comme on vient de le dire, il y a un instant, on ferme la vanne ou pelle de décharge, et on introduit les eaux par la vanne ou pelle du haut du routoir jusqu'à un pied au-dessus du grillage supérieur. On doit faire entrer ces eaux ou les faire sortir avec précaution, parce que, si elles étoient fortement agitées, elles enlèveraient le soyeux du lin. Ces deux opérations se répètent à-peu-près de vingt-quatre en vingt-quatre heures, c'est-à-dire, à mesure que les eaux se colorent, ce qui arrive principalement les premiers jours.

Ce renouvellement réitéré de toutes les eaux, pendant le rouissage, empêche le lin de se colorer, distribue et entretient dans toute sa masse le même degré de chaleur, et conserve la plante dans toutes ses bonnes qualités.

Si l'on n'a point de chute d'eau pour pouvoir placer le routoir, comme on vient de l'indiquer, il faudra le fixer du moins de manière à ce qu'il soit traversé par un petit filet d'eau courante, qui se décharge continuellement de superficie.

Lorsque, à défaut d'eau courante, on est obligé d'établir un rou-